

Concurrence

PARIS VAUT BIEN UNE PLACE



FRANÇOIS VILNET

Président

Association
des professionnels
de la réassurance
en France (APREF)

Président

Commission
réassurance
FFSA

Où se situe Paris dans l'échiquier mondial et qu'est-ce qu'une Place internationale ? Faut-il se battre pour la préserver comme telle ? Dans cet article, François Vilnet expose une vision personnelle et subjective des places internationales d'assurance et de réassurance, à partir d'une présentation faite dans le cadre d'un cycle d'études du Centre des hautes études en assurances (CHEA).

Une place internationale, au sens de cet article, est constituée par un ensemble d'opérations spécialisées sur différents segments, souscrivant ou échangeant des affaires internationales d'assurance et de réassurance, en complément ou diversification des affaires domestiques.

Aucune place n'est en fait exclusive ou représentative d'un secteur, puisque chacune tend à se diversifier et à se développer sur certains secteurs, en fonction de sa spécialisation et de ses avantages comparatifs. Il ne s'agit donc pas de place d'assurance au sens usuel (ensemble des activités domestiques et internationales d'assurance dans un pays, une région ou une ville), ni de place financière qui comprend l'ensemble des activités de finance et d'assurance.

Il n'y a pas d'approche standardisée des places internationales, elles ont donc des caractéristiques spécifiques selon les analyses et les points de vue, elles sont à la fois difficiles à définir et à quantifier. En effet, le concept, la définition et le périmètre peuvent varier en fonction des pays, des observateurs et des analyses.

La seule définition communément admise concerne les marchés d'assurance et de réassurance ainsi que les places financières, dont les flux et l'activité sont bien connus : la plupart des études et comparatifs portent sur celles-ci alors qu'il y a très peu d'analyses sur les affaires internationales (autres que celles souscrites à l'étranger par les réseaux internationaux des groupes d'un pays). Il n'y a pas par ailleurs de données et de statistiques fiables sur les places internationales. Nous esquisserons leurs contours et ferons ici à titre d'exemple un certain nombre d'hypothèses concernant le périmètre et les flux d'activité des affaires internationales.

TYPES D'ORGANISATIONS DES MARCHÉS

Avant de comparer les places, il paraît utile de distinguer les affaires d'assurance et de réassurance, non selon leurs types mais selon leurs origines, qui correspondent à des approches différentes des sociétés. On peut distinguer *grosso modo* trois types de

sociétés, qui ne sont pas liés aux types d'affaires, ne sont pas antagonistes et peuvent être évolutifs ou complémentaires, mais correspondent à des organisations différentes :

– **Modèle domestique** : affaires principalement domestiques souscrites dans un pays. C'est le cas de la plupart des sociétés petites et moyennes dans tous les marchés d'assurance.

– **Modèle de réseau** : affaires internationales souscrites par un réseau établi à l'étranger (branches, succursales ou filiales) pour le compte de sociétés fortes sur le plan local. C'est le cas de la plupart des groupes d'assurance et de réassurance qui se sont développés à l'étranger par création de réseau ou par rachats.

– **Modèle de place** : affaires internationales souscrites dans un pays. C'est le cas en général de sociétés spécialisées dans certaines affaires (risques d'entreprises, transport ou réassurance) avec une taille permettant l'internationalisation, ou de filiales spécialisées de grands groupes.

Ces modèles peuvent évidemment se combiner et correspondent en général à différentes étapes de développement. Les assureurs commen-

cent par être régionaux ou spécialisés, puis deviennent nationaux. La diversification mène souvent à l'international, parfois dans un premier temps via les affaires internationales, donc dans un modèle de place, puis via un réseau dans les pays limitrophes, puis lointains.

Le modèle de place internationale est plus le fait de sociétés spécialisées dans certains types de risques qui demandent une diversification géographique, même s'il peut être alimenté par certains groupes qui ont un appétit pour des risques de certaines tailles et ont développé un savoir-faire dans les risques internationaux.

Il s'agit en général de risques importants avec des marchés techniques internationaux, répartis sur des places ayant des capacités attractives, donc la notion de taille critique est essentielle pour une place. Nous utiliserons ici de façon arbitraire un vocabulaire parfois réducteur avec les notions suivantes :

- **risques internationaux** : risques importants (taille) placés de façon significative hors d'un marché domestique ;
- **marchés internationaux** : segments de marchés (risques, capacités, capitaux) à caractère international (global) plus que domestique ;
- **places internationales** : places spécialisées (local) sur des segments de marchés à travers l'échange et la souscription de risques internationaux.

MARCHÉS INTERNATIONAUX

Il n'est pas ici question de traiter l'ensemble des risques ou des marchés définis ci-dessus, mais de sélectionner certains marchés internationaux, caractérisés par la prééminence du caractère international par rapport au caractère domestique. Ce sont ces segments qui alimentent principalement les places internationales.

Principaux marchés

Ces marchés internationaux concernent en fait essentiellement les risques d'entreprises et les risques de portefeuilles en non-vie, sauf pour les captives qui conservent de plus

en plus de risques en vie et la réassurance, dont environ 25 % des affaires sont en vie. Ces secteurs sont à la fois concentrés et internationaux, à cause de la taille des risques ou de leurs cumuls. La partie bien cernée et répertoriée de ces marchés est selon nous essentiellement constituée des branches suivantes : réassurance, captives, grands risques, transport, crédit.

On pourrait objecter qu'il y a peu de synergies entre ces métiers, qu'ils ne sont pas effectués par les mêmes sociétés et peu pris en considération en globalité. Il y a néanmoins des points communs et il est intéressant d'avoir une vision transversale : il s'agit souvent de grands risques ou de risques de cumuls internationaux, qu'il faut diversifier et réassurer. La réassurance est ainsi le lien transversal avec les autres segments internationaux, qu'elle protège et dont ils représentent une part importante.

“Le modèle de place internationale est plus le fait de sociétés spécialisées dans certains types de risques qui demandent une diversification géographique, même s'il peut être alimenté par certains groupes qui ont un appétit pour des risques de certaines tailles et ont développé un savoir-faire dans les risques internationaux.”

Le poids international de ces secteurs et la répartition par marché et par place sont difficiles à évaluer, car il faudrait distinguer entre les acceptations brutes et nettes (partie non réassurée) et la partie internationale et domestique, selon l'origine géographique de chaque segment. La totalisation est aussi sujette à caution, car il y a un phénomène de double comptage¹ (voir Tableau).

1. Une partie significative des risques directs est réassurée.

Marché mondial

Évolution des primes par segment d'activité*

Segment	Primes 2010	Primes 1996	Écart
Réassurance	200	175	1,15
Captives	142	25	5,7
Grands Risques	70	45	1,55
Transport	30	20	1,5
Crédit	8	5	1,6
Total	450	270	1,66

*En milliards de dollars US courants

Néanmoins, par souci de simplification, nous prendrons les chiffres bruts et globaux, considérant qu'ils sont principalement internationaux et globalement pour avoir une idée de la masse globale en jeu. Les chiffres sont estimés en milliards de dollars US courants, avec un effet relativement faible de l'inflation et des changes sur les périodes de référence. Nous regardons ici l'évolution de ces segments sur une période de 15 ans (1996-2010), qui représente plusieurs cycles et permet un lissage. En 2010, les segments majeurs sont la réassurance et les captives, qui représentent environ 75 % du total. En matière de croissance estimée sur la période, on constate que les segments les plus porteurs sont les captives, qui représentent environ 60 % de la croissance en termes absolus, puis la réassurance et les grands risques qui en représentent chacun environ 15 %.

Réassurance

La réassurance est le segment le plus important et représente environ 45 % du total. Il est par nature globalisé, son modèle reposant sur la diversification des risques par branches et par marchés. Il est stable depuis une dizaine d'années, avec une croissance de la réassurance vie (maintenant environ 25 % du total) et une décroissance relative de la partie non-vie (environ 75 %).

Il se répartit entre différentes places, principalement en Europe, aux États-Unis et dans des territoires liés au Royaume-Uni (Bermudes). Il

existe deux modèles principaux de réassureurs : exclusifs et mixtes (i.e. pratiquant assurance et réassurance en parallèle).

Captives

Le marché s'est développé sur les assurances des grandes entreprises après guerre, puis a prospéré depuis une trentaine d'années, pour des raisons de prix ou capacités de couvertures et de fiscalité favorable pour les grands groupes industriels ou pour des filières (pétrole, pharmacie, énergie...). Il existe deux modèles (assurance ou réassurance), en général significativement réassurés.

“Le segment des captives, très international et compétitif, s'est essentiellement développé avec l'aide du courtage international pour les grands risques américains et européens dans des centres financiers « offshore » ou périphériques.”

Ce segment, très international et compétitif, s'est essentiellement développé avec l'aide du courtage international pour les grands risques américains et européens dans des centres financiers offshore ou périphériques. Il a connu la plus forte croissance de tous les segments et représente environ 30 % du total. Il connaît une période de développement, en particulier au Vermont pour des risques essentiellement américains, mais pourrait plafonner à terme avec le renforcement de la régulation et de la fiscalité dans le monde.

Grands risques

Ce marché de coassurance des grands risques est à la fois local (placement des risques domestiques) et international (placement de la partie des risques dépassant la capacité domestique). La partie internationale des grands risques est estimée à environ 15 % du total.

Ce segment se développe avec l'augmentation des capacités recherchées et l'internationalisation des groupes industriels, qui ont tendance à rechercher des placements globaux de polices internationales. Il est le fait de grands groupes, souvent à travers des filiales spécialisées, et est très réassuré, compte tenu de l'augmentation des valeurs et de la concentration des sites de production.

Transport

C'est le marché international par définition depuis les débuts de l'assurance, compte tenu de la nature internationale des risques assurés, et bien qu'il ne représente plus qu'un montant inférieur à 7 % du total. Il a été souvent à l'origine des premières places internationales et garde un caractère à part, avec des sociétés ou groupements de souscription spécialisés.

Il inclut les segments marine et offshore, aviation et spatial et se développe avec le commerce international, la recherche pétrolière, le tourisme et les télécommunications. Reffet de ces segments porteurs, il est un bon indicateur de l'activité économique internationale. Il est très réassuré, compte tenu de son potentiel de perte totale d'un avion, satellite ou navire et de l'augmentation des valeurs unitaires.

Crédit

Le crédit est le plus petit segment international (environ 2 % du total) mais a une importance cruciale dans la protection des entreprises. Il est international pour suivre les entreprises dans leur développement ou pour leurs exportations.

C'est un secteur très concentré avec des entités spécialisées qui sont devenues des filiales de grands groupes pour bénéficier de leur assise financière, et très réassuré, compte tenu de l'augmentation de la taille des sociétés et du risque de cumul de faillites dans les phases de crise économique.

Autres segments

Un autre marché a un caractère international et a connu une forte croissance sur une vingtaine d'années à cause des restructurations et des mau-

vais résultats de certaines branches, essentiellement long terme : le run-off d'assurance et de réassurance, vie et non-vie, constitué soit de gestion pour compte de portefeuilles d'affaires closes, soit de rachat de portefeuilles en extinction. Cette ligne d'affaires n'est pas cependant répertoriée à part, il y a peu de chiffres consolidés au niveau mondial et elle est comptabilisable uniquement en provisions techniques. Nous évaluons le total du segment au niveau mondial en 2010 à environ 450 milliards de dollars US (provisions) et ne le prendrons pas en considération dans le comparatif des places, hormis l'aspect qualitatif, bien qu'il représente près de la moitié des provisions des segments internationaux répertoriés.

Pour avoir une vision exhaustive des places, d'autres segments seraient à considérer, comme les obligations catastrophe ou les titrisations de portefeuilles, mais ils ont un caractère plus financier, ne sont pas récurrents et se caractérisent par une variabilité importante, dépendant de l'état des marchés, du cycle de tarification en réassurance et de l'appétit aux risques des opérateurs.

PLACES INTERNATIONALES

Les places internationales telles que définies plus haut se sont développées dans un certain contexte historique et économique et il n'est pas question ici d'en retracer la naissance et le développement. On se limitera aux conditions et aux facteurs favorisant le positionnement et la croissance des principales places, aux principaux modèles de place, et enfin à un bref comparatif entre les principales places actuelles.

Conditions

Une place internationale doit être suffisamment équipée, diversifiée et attractive. Elle doit avoir une certaine taille pour attirer les opérateurs et les intermédiaires. Un certain nombre de conditions de base sont nécessaires à son émergence et à son développement :

– **ressources** : capitaux, investissements, compétences ;

- **créativité** : spécialisation dans un ou deux segments ou diversification dans la plupart ;
- **compétitivité** : avantages comparatifs suffisants par rapport aux autres places ;
- **taille critique** : nombre d'acteurs et d'affaires suffisants.

Des conditions complémentaires sont importantes :

- **respectabilité** : acteurs et régulateurs participant à un bon fonctionnement de place ;
- **flexibilité** : régulation et fiscalité attractives ;
- **développement** : capacité à attirer les acteurs et les affaires.

La globalisation financière et la possibilité de délocaliser facilement les risques internationaux sont les deux facteurs clés pour la mobilité des affaires, ainsi que pour la formation, la spécialisation et la compétition des places.

Modèles

Nous classerons les places en deux catégories principales, qui correspondent à des modèles sensiblement différents :

– **places universelles** : ces places sont à la fois des centres financiers et des places internationales, qui se sont développées à partir des ressources financières des marchés et de leurs positions en assurance. Ce sont les plus anciennes et les plus traditionnelles, l'archétype étant la Place de Londres, à la fois centre financier mondial et place internationale d'assurance.

– **places spécialisées** : ces places sont plus récentes et se développent parfois malgré l'absence d'un centre financier ou d'un marché d'assurance local significatif. Elles se développent sur une base de segments internationaux sélectionnés. Les Bermudes en sont un archétype : beaucoup de nouvelles places s'en inspirent.

Facteurs de développement

Les facteurs favorables au développement des places internationales sont nombreux et nous allons résumer ceux qui nous paraissent les plus déterminants. Les places traditionnelles ont en général réussi sur la base des trois premiers facteurs, les places

“Ce sont en général les grands assureurs qui recherchent d'abord une vision internationale, la réassurance pouvant constituer un complément. Les grands marchés d'assurance permettent une accumulation de capitaux et de savoir-faire qu'ils peuvent aussi transposer dans des marchés étrangers et à l'inverse prendre les meilleures pratiques venant de l'étranger.”

spécialisées ont été essentiellement initiées et développées à partir des trois derniers.

On ne peut pas négliger par ailleurs le rôle des places elles-mêmes dans le jeu complexe, à l'œuvre depuis une vingtaine d'années, de délocalisation, duplication et réplication : ainsi, la Place de Londres et ses régulateurs (capitaux, compétences, régulation) ont joué un rôle fondamental dans le développement de la Place des Bermudes.

● Centres financiers

La finance est au cœur du développement des places internationales et le fait d'avoir un centre financier constitue une excellente opportunité de démarrage pour une place internationale. Elle est le premier secteur globalisé qui irrigue l'économie mondiale et la concentration de la finance à travers les centres financiers est la marque d'une concentration de moyens et d'opérateurs permettant le développement d'une économie tertiaire locale ainsi qu'un rayonnement régional ou mondial.

La concentration financière permet de développer des économies d'échelle, une mise à disposition de capitaux et de compétences et favorise l'extension à des métiers internationaux proches de la finance et qui bénéficient des avantages de la place financière.

● Marchés d'assurance

Le fait de disposer d'un marché d'assurance important prédispose à une extension internationale, dont elle est le développement naturel. Les assureurs ayant saturé leurs parts de

marché peuvent en effet se développer à l'international par diversification d'affaires à partir de leur marché ou chercher à acquérir un réseau. Ce sont en général les grands assureurs qui recherchent d'abord une vision internationale, la réassurance pouvant constituer un complément.

Les grands marchés d'assurance permettent une accumulation de capitaux et de savoir-faire qu'ils peuvent aussi transposer dans des marchés étrangers et, à l'inverse, prendre les meilleures pratiques venant de l'étranger. Ces échanges d'affaires, de produits et d'hommes permettent le développement concomitant de places internationales.

● Groupes internationaux

Les groupes internationaux jouent une partition dans l'évolution des places et leur différentiel de croissance, parfois sans que ce soit une stratégie délibérée. Ils se développent en effet à partir d'une place et/ou d'un marché qui constitue leur base arrière, puis agissent sur différentes places en fonction de la structure du groupe et des avantages de la place.

Plus ces opérateurs sont importants, plus ils ont tendance à opérer à partir de différentes places en fonction des opportunités d'affaires, même si leur principale opération reste liée à une place de référence. Cette possibilité de choix entre les groupes procure naturellement différentes alternatives et permet à terme des mouvements importants entre places.

● Courtage international

Le courtage international joue un grand rôle dans le développement

des places internationales. C'est en effet lui qui contrôle la production et l'échange des affaires internationales. C'est donc lui qui oriente les affaires en fonction de l'intérêt qu'il trouve à chaque place.

Il va parfois au-delà du simple arbitrage entre places, avec un rôle innovant dans la création de nouvelles capacités en cas de crise ou de manque de capacités sur des risques difficiles ou de cumul (Bermudes) ou pour de nouveaux créneaux d'affaires (captives). Il contribue ainsi à une action discriminante entre places sur la base du mieux-disant, des disponibilités et plus généralement de la flexibilité de la place.

● Investisseurs

Les investisseurs sont aussi déterminants dans la création de nouvelles places et leur évolution depuis une vingtaine d'années, avec le développement de nouvelles techniques financières et la souplesse des fonds d'investissement. En effet, la facilité de délocaliser des capitaux et de créer ou reprendre des opérations est principalement de leur fait.

“Les Bermudes constituent depuis quelques années selon nos critères la première place internationale dans le monde, grâce à leur spécialisation forte et réussie sur les deux premiers segments internationaux, réassurance et captives.”

La hausse des rendements financiers demandée par les investisseurs est aussi à l'origine de nouveaux modèles d'entreprises et de places, créant les conditions favorables à cette hausse des rendements moyens (prise de risque, recherche d'avantages financiers, différenciation...).

● Attractivité

Cette qualité est recherchée pour l'ensemble des places mais joue un rôle prédominant dans la création des nouvelles places, à la recherche d'avantages comparatifs. Elle est en

général dépendante de la souveraineté, et résulte alors d'une volonté politique forte et d'une stratégie à long terme. Elle est la caractéristique de tous les centres financiers *offshore* et des places internationales qui leur sont liés.

Au-delà de la compétitivité d'un marché en général (capitaux, marché du travail, climat favorable aux entreprises...), les deux principaux axes de compétitivité des places sont la fiscalité et la régulation qui sont deux facteurs déterminants dans le succès des places spécialisées, avec la faculté d'attirer des capitaux et de démarrer rapidement des opérations après une période de crise ou de grandes catastrophes et de contrôler les opérations de façon flexible.

Depuis la crise de 2008, le G20 a cherché à reprendre un certain contrôle de la finance mondiale, il a en particulier repris l'initiative avec une volonté de normalisation de la régulation et la fiscalité, dont les avantages liés à la différenciation pourraient ainsi diminuer dans le temps.

Comparatif des principales places

Nous prenons ici les chiffres correspondant aux affaires effectivement comptabilisées dans le pays de la place, et non la consolidation des affaires des groupes dont les sièges se situent dans les places, ce qui donnerait un classement sensiblement différent, mais ne correspondrait pas à la réalité des affaires produites ou échangées dans une place. Nous nous limiterons aux cinq premières places internationales, qui sont chacune un modèle spécifique. Toutes ces places se caractérisent par une certaine spécialisation et résultent d'une stratégie professionnelle et politique.

● Bermudes

Selon nos critères, les Bermudes constituent depuis quelques années la première place internationale dans le monde, grâce à leur spécialisation forte et réussie sur les deux premiers segments internationaux, réassurance et captives. Ceci montre l'importance accrue de la mobilité des affaires, la part des Bermudes sur l'ensemble des segments internationaux étant proche de 16 %.

Deuxième place mondiale pour les

captives après le Vermont (qui est surtout une place domestique américaine), elle représente environ 15 % du total mondial en nombre, mais près de 20 % en primes et 25 % pour les actifs gérés ; elle est aussi très présente dans les grands risques.

Troisième place de réassurance mondiale avec environ 10 % des primes mondiales et une spécialisation en catastrophes, elle n'existait pratiquement pas il y a 25 ans, ce qui constitue une vraie performance.

Elle bénéficie de l'appui de Londres, de la répartition des affaires mondiales par le grand courtage et surtout de l'attractivité patiemment construite avec le support des autorités publiques locales. Elle est devenue un nouveau modèle, imité par beaucoup de nouvelles places.

● Londres

Londres est historiquement la première place internationale et demeure la référence traditionnelle et universelle, même si sa part a décliné dans les récentes décennies. Elle profite de sa place financière, très forte et première en Europe, et de sa réputation de *leader* historique sur les segments internationaux. Nous estimons sa part du total du marché international à environ 12 %.

Place internationale par excellence et modèle de gestion des risques internationaux, elle bénéficie du contexte unique de la City, des compétences des métiers financiers, d'institutions d'assurance et de réassurance originales, d'un fort esprit d'entreprise, de la présence du grand courtage, de l'appui indéfectible des pouvoirs publics et d'un très fort esprit de place qui crée une symbiose entre l'ensemble des opérateurs. Ces conditions favorables ont créé les conditions d'un marché puissant, créatif et réactif.

Première place mondiale pour le transport, rang qui n'a jamais été perdu depuis sa création, elle en est le fer de lance. Très forte en grands risques et en réassurance, elle draine un courant d'affaires mondialisé qui se développe en parallèle avec l'économie mondiale : c'est probablement la place la plus internationalisée au monde. Elle a par ailleurs des atouts prééminents dans le nouveau jeu mondial qui s'annonce.

● New York

New York est différente des autres places, principalement en ceci qu'elle est moins concentrée dans une ville seule. Il faut donc raisonner au niveau d'une région (avec des villes périphériques) pour prendre la mesure de son importance. Comme Londres, son importance a décru, surtout en réassurance avec le transfert de capitaux et d'opérations hors des États-Unis. Bénéficiant du premier centre financier mondial et au niveau national du premier marché d'assurances mondial, New York a toujours été une place *leader* et à part aux États-Unis. Elle représente près de 12 % du total international estimé.

Elle n'est au premier rang sur aucun segment mais très représentative en réassurance, grands risques, transport, ainsi que dans le *run-off*, segment en fort développement. Les projets de régulation future devraient la favoriser.

● Zurich

Zurich est devenue au fil des ans la place de référence pour la réassurance en Europe continentale et augmente régulièrement sa taille par la présence d'un grand nombre d'opérateurs. Elle est de ce fait devenue la place la plus diversifiée au monde dans ce domaine. Elle concentre environ 9 % du marché mondial international.

Elle profite aussi de la place financière, de grands groupes mondialisés et d'une bonne attractivité surpassant les autres places (climat des affaires, compétences, régulation et fiscalité). Très présente dans l'ensemble des risques internationaux, elle est bien placée sur l'ensemble des segments et se développe sensiblement.

● Munich

Bien que siège du premier réassureur mondial, et située dans le premier marché d'assurances européen et le premier marché mondial de réassurance, elle a un rang relativement moins élevé que le potentiel du marché allemand, principalement à cause de la décentralisation du pays avec de fait plusieurs places importantes en Allemagne.

Elle représente néanmoins près de 9 % du total international et demeure la première place mondiale en réas-

surance et en crédit. Elle a une présence notable dans les autres segments, en particulier dans les grands risques, qui sont une de ses spécialités, et demeure une grande place traditionnelle.

PLACE DE PARIS

Nous traitons à part la Place de Paris, qui n'est pas très différente des autres places, mais qui a connu des fortunes diverses. Elle est en sérieuse perte de vitesse et n'a jamais bénéficié d'une stratégie politique ou financière coordonnée. Elle a souffert à la fois de la situation économique locale et d'un désintérêt progressif des principaux acteurs. Seule une action volontariste de long terme des acteurs locaux et des pouvoirs publics permettrait d'inverser la tendance.

Historique

La Place internationale de Paris s'est développée au cours des années 1970, avec la naissance de groupes de réassurance, l'internationalisation du marché des grands risques ainsi que le développement du transport (sociétés spécialisées et GIE partagés entre différents groupes) et du crédit.

Une nouvelle étape eut lieu dans les années 1980 avec la création d'une dizaine de réassureurs par les principaux groupes français, y compris nationalisés, moyen de connaissance des marchés internationaux et d'échanges d'affaires. Ceci favorisa avec l'aide du grand courtage le développement à Paris d'un véritable marché de placement des risques internationaux (réassurance, grands risques, transport...).

Les années 1990 virent une réduction du nombre d'acteurs et corrélativement du rôle de la place, suite à un certain nombre de facteurs :

- internationalisation et concentration des assureurs français ;
- concentration du marché de la réassurance et du courtage (augmentation de la taille critique) et vente de leurs réassureurs par les groupes français pour se consacrer à l'assurance ;
- diminution des acteurs et des capacités de grands risques, marché

considéré par certains groupes trop cyclique et volatil.

Le dernier point d'étape fut le rapport sur la Place internationale de Paris² commandité par la FFSA³ à Éric Hervé Bazin, qui faisait le constat d'une place en régression et très concurrencée par de nouvelles places, et suggérait un nouvel élan pour relancer la place et ses principaux segments.

Les années 2000 virent la Place de Paris continuer à se réduire en diversité et en volume avec les difficultés de réassureurs, la vente des derniers réassureurs indépendants, la concentration du grand courtage et surtout un manque d'attractivité de la place, plus en mesure de faire venir de nouveaux opérateurs dans les métiers internationaux.

“Le concept de place internationale s'est perdu en France depuis une quinzaine d'années et n'est plus un sujet professionnel ou politique. Le volume d'affaires est trop faible par rapport aux affaires domestiques (moins de 5 %), même si le capital en risque est une meilleure mesure (environ le double).”

Situation

La Place de Paris se situe encore dans les dix premières places mais a tendance à régresser chaque année, en valeurs absolue et relative. Nous estimons qu'elle représente environ 2,5 % du volume d'affaires international, ce qui tend à devenir marginal.

Cette position est en outre fragile, car très dépendante des acceptations en réassurance, qui représentent près de 60 % du total, soit en 2010 la 7^e place mondiale. La présence de réassureurs locaux favorise les cessions sur Paris plutôt qu'au niveau des groupes pour les sociétés d'ori-

2. « Les futures places internationales d'assurance et de réassurance », 1995.

3. Fédération française des sociétés d'assurances.

gine étrangère et a un effet bénéfique pour l'ensemble du marché.

La place a aussi des positions significatives dans d'autres créneaux :

- 2^e place dans le crédit, qui est depuis longtemps un point fort du marché français ;
- 4^e place internationale transport, grâce à des sociétés actives et bien placées autant en marine qu'en aviation ;
- 8^e place sur les grands risques internationaux.

Elle est quasiment absente du marché des captives industrielles, par manque d'attractivité de la place, et du marché international du *run-off*, par manque d'opérateurs et de flexibilité réglementaire.

Les associations représentant les secteurs internationaux de façon transversale, orientées vers la Place internationale de Paris et développant sa promotion, sont spécialisées en réassurance et en souscription internationale :

- l'APREF, qui regroupe l'ensemble de la filière réassurance à Paris (incluant quelques assureurs internationaux, le courtage, les captives, les sociétés de *run-off*...);
- la SIP⁴, regroupant les souscripteurs d'affaires internationales et de réassurance).

Faiblesses

La place manque de dynamique et de nouveaux acteurs. Outre son manque d'attractivité, lié à la situation générale économique et au manque de compétitivité dans les segments internationaux, il y a une certaine défiance des investisseurs, rendant les projets de développement ou de création difficiles et provoquant une baisse d'intérêt des assureurs. La crise financière et économique n'a rien arrangé, entraînant moins d'appétence au risque et de nouvelles régulations et taxations, avec un manque de visibilité crucial par rapport aux places des pays voisins.

Il y a aussi un manque de synergies des différents secteurs et à une difficulté à présenter des vues ou actions communes, chaque secteur ayant tendance à travailler en silo. Les organisations professionnelles sont aussi

plus centrées sur les sujets domestiques et européens et moins sur les sujets internationaux.

Trois points font aussi défaut, à l'inverse d'autres places mieux organisées et plus solidaires :

- d'abord une stratégie ;
- ensuite un soutien politique ;
- enfin un véritable esprit de place, lequel favoriserait une communauté entre entreprises, assureurs et réassureurs.

Perspectives

Le concept de place internationale s'est perdu en France depuis une quinzaine d'années et n'est plus un sujet professionnel ou politique. Le volume d'affaires est trop faible par rapport aux affaires domestiques (moins de 5 %), même si le capital en risque est une meilleure mesure (environ le double). Le *lobbying* financier se fait surtout par des organismes financiers de type privé (Paris Europlace) ou public (HCP - Haut Comité de place), dans lesquels les segments internationaux d'assurance pèsent peu.

Sur la base des tendances constatées depuis une décennie, la place pourrait sortir assez vite par le bas de ce classement encore somme toute honorable, par négligence, désintérêt des grands groupes ou par manque d'ambition professionnelle et politique. Elle est par ailleurs confrontée à la croissance d'autres places plus réactives et dynamiques. Elle devient peu à peu moins une place internationale à part entière et plus une plate-forme locale pour les opérations des réassureurs internationaux, comme pour d'autres segments. Le grand courtage est surtout présent à travers des opérateurs d'origine étrangère et Paris devient moins attractif pour placer des affaires internationales.

Le diagnostic actuel (manque d'attractivité et de flexibilité) est sans appel et les réassureurs à travers l'APREF font ce constat depuis plusieurs années. La Place de Paris est peu à peu devenue moins compétitive par rapport aux places internationales étrangères, notamment sur le plan réglementaire et fiscal.

À terme, si la tendance actuelle n'est pas inversée, la Place de Paris encourt un risque de taille critique, car au-dessous d'une certaine taille,

les marchés cessent d'être significatifs et ne sont plus intéressants pour le placement des affaires, hormis le marché domestique. Ceci pourrait conduire au transfert des derniers centres de décision et de gestion des affaires internationales, à l'exception de quelques équipes commerciales.

STRATÉGIE DE PLACE

On peut se demander si ces métiers internationaux sont importants pour une place ou s'ils peuvent sans conséquences négatives être laissés à d'autres dans l'intense compétition mondiale - on sait ce qu'il est en est advenu pour certaines parties de l'industrie française et de certains services. L'emploi n'est pas en l'occurrence un critère, car ce sont des métiers capitalistiques et liés à des connaissances pointues.

Est-il au fond stratégique pour un pays, pour un marché, d'avoir une place internationale digne de ce nom ? Faut-il une place à Paris, pourquoi et comment ? Nous essaierons de résumer brièvement les divers enjeux et atouts possibles.

Enjeux

Les enjeux constitués par la présence de segments internationaux dans une place et/ou un marché sont importants. Nous nous limiterons dans une logique globale de place à quelques-uns, soit liés aux caractéristiques des métiers, soit conditionnant leur développement.

● Réassurance et capital

La réassurance joue un rôle de protection, mais aussi de substitut aux fonds propres pour les assureurs. La réassurance est en effet le moyen d'utiliser le capital du réassureur, donc une technique parmi d'autres d'arbitrage de capital. L'accès au marché de capitaux permet l'usage de capital meilleur marché en valorisant sa capacité de diversification. On peut considérer que la réassurance permet parmi d'autres outils d'assurer la fluidité du capital.

Par ailleurs, si les réglementations rendaient le capital plus rare, il deviendrait plus cher et toutes les techniques

⁴. Souscripteurs internationaux de Paris.

permettant de le restituer ou de l'appeler facilement ont leur raison d'être sur une place financière. Ainsi, Solvabilité 2 renforçant le contrôle des risques et les besoins en capital, il y aura un véritable intérêt à pouvoir proposer un accès à une réassurance efficace et compétitive.

● Diversification et connaissances

La possibilité pour un marché domestique d'avoir accès aux segments internationaux est importante dans deux domaines : diversification et connaissances. La diversification devient importante pour les assureurs dans le cadre de réglementations comme Solvabilité 2 et une place internationale permet au marché de diversifier ses risques ou portefeuilles par rapport à des opérations à l'étranger plus coûteuses et aléatoires.

La connaissance des métiers internationaux joue favorablement dans les deux sens pour un marché domestique : il peut importer les meilleures pratiques ou produits, et exporter ses propres produits sur d'autres marchés par le courtage. La connaissance d'autres marchés qu'ont par exemple les courtiers et les réassureurs (produits, sinistres, modélisation, gestion de risques...) permet au marché domestique de développer innovation et créativité. Elle permet aussi une meilleure connaissance des risques et de leur gestion. Les réassureurs ont été ainsi plusieurs fois en pointe dans la mise en forme de solutions de marché en France.

● Attractivité

Parmi les différents facteurs d'attractivité d'une place, deux présentent une importance toute particulière pour les activités internationales et dépendent des pouvoirs publics : la réglementation et la fiscalité applicable aux entreprises. Avec l'application du futur cadre prudentiel Solvabilité 2, la sensibilité des opérateurs à la réglementation devrait s'accroître. La gestion du contrôle prudentiel sera donc un facteur déterminant de l'attractivité de la Place de Paris pour la localisation en France des segments d'activité internationale, ce qui suppose de viser plus l'accompagnement que la contrainte, donc un changement de culture.

La fiscalité est également un facteur important de compétitivité pour les activités internationales. Du fait de la grande mobilité des affaires, des capitaux et des hommes, les entreprises internationales cherchent plus activement que d'autres des solutions fiscales adaptées. Elles ont aussi une certaine latitude pour modifier leur modèle économique : la relocalisation d'équipes dans une structure juridique autre ou un marché plus attractif est faisable. La situation actuelle pousse à la diminution des assiettes fiscales et il y a un risque réel de diminution de la base fiscale des métiers internationaux en France, par rapport à des places plus ingénieuses.

Atouts

● place financière de Paris

La Place de Paris au sens financier le plus large a beaucoup d'atouts. D'abord, celui d'être la première place financière en Europe continentale, vu la concentration sur Paris des opérateurs et marchés opérationnels en France, ainsi que la présence de grands groupes industriels et financiers.

Ensuite, la France est le cinquième marché mondial des assurances, ce qui permet d'avoir donc une très forte base domestique en vie et non-vie. Ce marché dispose par ailleurs de conditions favorables au développement d'affaires et à la résolution des problèmes d'assurabilité des risques majeurs et de sécurité de place : présence d'un réassureur public, solutions de marché avec structures spécifiques dédiées à certains risques, superviseurs compétents, gestion de risques sophistiquée...

● place universelle

Les autres atouts sont ceux développés plus haut, avec des positions intéressantes dans les différents segments internationaux qui permettent de souscrire ou d'échanger à Paris la plupart des types de risques internationaux.

Il serait absurde de ne pas utiliser ces atouts dans le concept évoqué plus haut de place universelle, qui se doit d'offrir à un certain niveau d'ambition l'ensemble des services financiers et d'assurance. C'est

pourquoi le développement d'une véritable place financière universelle, offrant tous les services ne peut se faire selon nous sans la présence, la compétence et la dynamique des segments internationaux d'assurance et de réassurance.

CONCLUSION

En conclusion de ce bref survol des places internationales d'assurance et de réassurance, nous évoquerons quelques pistes et options de renouveau pour la Place de Paris.

Paris est-elle encore une place internationale? Oui, mais elle ne se reconstruit pas comme telle, n'en a ni les structures ni l'esprit et ne s'en donne pas les moyens. Que faut-il pour changer la donne? Principalement des idées, des actions et de la volonté :

- une stratégie de spécialisation et de développement ;
- un esprit d'aventure et un véritable esprit de place ;
- un support politique, local et professionnel ;
- une amélioration de la visibilité en matière réglementaire et fiscale.

La montée industrielle et financière des pays émergents et la sortie de crise économique attendue (2012-2013) vont redistribuer les cartes de la finance mondiale (banque et assurance), tandis que se profilent de nouvelles contraintes, régulations et taxations créant de nombreux défis. Les places deviennent dans ce contexte un enjeu politique, comme on le voit dans les âpres discussions entre l'Europe et le Royaume-Uni pour préserver la Place de Londres.

La crise a été très discriminante entre États, marchés, sociétés et produits. Elle constitue dès lors l'opportunité d'une redistribution des cartes entre opérateurs et entre places. Nous pensons qu'il s'agit d'un moment clé pour faire preuve d'initiative sur les segments internationaux, avoir une stratégie, marquer une volonté collective et prendre un certain nombre d'options et de dispositions, permettant de contribuer activement à une renaissance de la place : Paris vaut bien une place... ■

Bibliographie « Assurance »

■ LES GRANDS PRINCIPES
DE L'ASSURANCE**François Couilbault et Constant Eliashberg**

À jour des nombreuses évolutions législatives et réglementaires qui ont marqué le secteur de l'assurance (modifications du système de contrôle des organismes d'assurance avec la création de l'ACP, renforcement du devoir d'information et de conseil pour les professionnels, loi du 9 novembre 2010 réformant le régime des retraites...), la 10^e des Grands principes de l'assurance propose au lecteur une approche générale des mécanismes fondamentaux de l'assurance.

Tous les aspects essentiels à la compréhension du marché de l'assurance sont analysés. Cette nouvelle édition continue de s'ouvrir à la mutualité et aux institutions de prévoyance grâce à des renvois aux trois codes (assurances, mutualité et Sécurité sociale) ; elle aborde également les problématiques de Solvabilité 2 ou encore de développement durable. Pour une approche progressive, claire et complète, l'ouvrage est structuré en trois parties : les notions générales d'assurance (bases techniques des différentes activités, organismes d'assurance et de contrôle, étude du contrat, intermédiation en assurance...), les assurances de dommages (responsabilité, automobile, incendie, risques divers), les assurances de personnes, individuelles et collectives (accidents, maladie, vie, épargne-retraite, dépendance). À la fois pratique et pédagogique, cet ouvrage de référence sera apprécié de tous ceux qui se destinent à l'assurance ainsi que des professionnels qui souhaitent mieux comprendre les techniques propres à chaque type de risque.

L'Argus de l'assurance

Coll. « Les fondamentaux de l'assurance »

Broché, 430 pages

■ ASSURANCES : ACTEURS,
CONTRAT, RISQUES DES
CONSOMMATEURS, RISQUES
DES ENTREPRISES**Luc Grynbaum (dir.)**

Pour vous permettre de gagner en efficacité, cet ouvrage se compose de quatre parties essentielles à la compréhension de la matière, rédigées par une équipe pluridisciplinaire de professionnels :

– acteurs et marché (fournisseurs et intermédiaires d'assurance, autorisations et contrôle...);

– le contrat d'assurance (souscription, vie, déclaration et règlement du sinistre, litige... à la lumière des codes des assurances, de la mutualité et de la Sécurité sociale);

– les assurances des consommateurs (vie et non-vie : habitation, automobile, loisirs, santé, épargne-retraite, dépendance...);

– les assurances des entreprises (activités, personnes, biens, pertes financières). Tout est mis en œuvre pour faciliter vos recherches et accéder rapidement à la solution : index de mots-clés issus de la pratique professionnelle, clarté du plan, références de jurisprudence et bibliographies contextualisées.

Vous souhaitez aller encore plus loin ?

Retrouvez tout le contenu de votre ouvrage sur Internet, ainsi que les liens vers les documents cités et bénéficiez d'une actualisation en continu de votre fonds documentaire.

L'Argus de l'assurance

Coll. « Droit & pratique »

Relié, 1 915 pages

■ DROIT DES ENTREPRISES
D'ASSURANCE**Pierre-Grégoire Marly et Vincent Ruol**
Les entreprises d'assurance regroupent les sociétés régies par le Livre III du Code des assurances.

En raison de l'activité singulière que déploient ces entités, leur constitution, leur fonctionnement ainsi que leur disparition obéissent à un corps spécial de règles. Le présent ouvrage expose et analyse ce droit propre aux entreprises d'assurance sous plusieurs angles : la forme sociale ; l'objet social ; l'agrément administratif ; le régime financier ; la modification structurelle ; le contrôle interne ; le contrôle externe. Le droit des entreprises d'assurance a longtemps été considéré comme un pan

marginal du droit des assurances. Il en constitue pourtant un volet essentiel auquel la réforme européenne Solvabilité 2 imprime de surcroît un profond renouveau. Cet ouvrage propose ainsi de découvrir ou d'approfondir le droit tant positif que prospectif des entreprises d'assurance.

RB Édition

Coll. « Droit-Fiscalité »

Broché, 312 pages

■ CODE DES ASSURANCES 2012

Outre les dispositions du Code des assurances proprement dites, cette 6^e édition à jour au 1^{er} décembre 2011 aborde notamment : la responsabilité civile de droit commun, les accidents de circulation, les conventions entre assureurs (dont convention CIDE COP), l'indemnisation des dommages corporels, l'assurance maladie complémentaire, la convention AERAS, la liste des assurances obligatoires, l'intervention de l'assureur au procès pénal, la protection des consommateurs, les fonds de garantie, les marchés publics, la loi belge sur le contrat d'assurance terrestre...

Parmi les nouveautés :

– le décret du 23 novembre 2011 relatif au plan d'épargne retraite populaire ;

– l'arrêté du 23 novembre 2011 relatif au plan d'épargne retraite populaire ;

– l'ordonnance du 1^{er} août 2011 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la modernisation du cadre juridique de la gestion d'actifs ;

– l'ordonnance du 15 juillet 2011 relative aux assurances en matière de transport ;

– la loi du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique ;

– la modification de la convention AERAS du 1^{er} février 2011 ;

– le recueil des engagements à caractère déontologique des entreprises d'assurance membres de la FFSA et du GEMA.

Lexis Nexis

Coll. « Codes bleus »

Relié, 2 567 pages

■ DROIT DES CONTRATS
D'ASSURANCE**Véronique Nicolas**

Une analyse détaillée des assurances de personnes (les contrats d'assurance vie), des contrats d'assurance de dommages et des règles qui leur sont communes.

Economica

Coll. « Corpus »

Broché, 780 pages



Commandez ces ouvrages
sur revue-banque.fr